OFFRE D'EMPLOI INTERNE/EXTERNE N° 003/2024

POSTE :
Psychologues (F/H)

Sous la responsabilité hiérarchique	**: Superviseur MHPSS à défaut le Chef de Projet**
Sous la responsabilité fonctionnelle	**: Spécialiste MHPSS**
Personne sous sa responsabilité	**: Supervision technique les activités des Agents Psychosociaux(APS)/mobilisateurs communautaires**
Type de contrat	**: CDD**
Durée	**: 9 mois**
Affectation	: **Kwango**
Date de prise de poste	**: N/A**

I. CONTEXTE

Handicap International est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale, apolitique et aconfessionnelle, qui œuvre dans le domaine des droits des personnes en situation de handicap.
Présente en République Démocratique du Congo (RDC) depuis 1995, elle intervient dans les domaines suivants :

1. La réadaptation à base communautaire ;
2. L'éducation inclusive ;
3. La santé maternelle et infantile ;
4. Logistique humanitaire ;
5. La Protection ;
6. La santé mentale
7. L'assistance d'urgence aux populations vulnérables en RDC.

En complémentarité avec d'autres partenaires, Handicap International, envisage apporter une réponse d'urgence dans les provinces du Kwango (Kenge) et Kinshasa (Maluku 1&2) impactées par des déplacements de population liés au contexte de crise dans la province du Maï Ndombe. En effet, les conséquences psychosociales des violences issues de cette crise, y compris les violences sexuelles restent méconnues et très sous-estimées par la grande majorité des populations. Et sur le plan psychologique, on note une insuffisance de professionnels de la santé mentale dans la prise en charge des victimes. Ainsi, le HI assiste les victimes de violences y compris celles des violences sexuelles à travers ses projets en Santé Mentale et Soutien Psycho-Social (SMSPS) qui vise à répondre efficacement aux besoins des populations en contribuant à leur mieux être mental. Il s'agira d'une réponse de santé intégrée, aux populations (hôtes, déplacées, retournées) de 19 Aires de Santé des provinces sus-indiquées pour un accès à des Soins de Santé Primaire et Secondaire de qualité, y compris la prise en charge de la malnutrition aiguë, les VBG et la SMSPS. La logique d'intervention combinera 2 approches : (1) stratégie fixe pour un renforcement de la fonctionnalité des

centres de santé et (2) cliniques mobiles sur les sites de déplacés, zones difficiles d'accès et/ou centres de santé pillés/détruits.

Dans la perspective de la mise en œuvre de ce projet, Handicap International est à la recherche de **quinze (15) Psychologues**.

II. OBJECTIF DE POSTE :

Le psychologue met en œuvre des activités de santé mentale et de soutien psychosocial (SMSPS) dans sa zone d'intervention en collaboration avec le Superviseur et le Spécialiste MHPSS. Il /elle fournit un soutien direct aux personnes qui bénéficieront de la prise en charge des signes/symptômes d'un trouble psychologique lié aux conflits armés et /ou d'autres situations de violences. Au besoin il/elle encadre techniquement les activités des Agents Psychosociaux ou des mobilisateurs communautaires des projets développés HI.

PRINCIPALES RESPONSABILITES :

Mission 1 – Taches Principales.

- Contribuer à la mise en œuvre de projets/ programmes spécifiques en mettant en place un plan d'action avec les superviseurs dans le cadre du projet de HI
- Planifier les activités en tenant compte des objectifs à atteindre.
- Assurer la gestion au quotidien des activités de prise en charge Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS)e des personnes bénéficiaires du programme (s'assurer de la préparation et du bon déroulement des séances de suivi SMSPS, utiliser les outils prévus à cet effet, partager les informations significatives avec les le superviseur.
- Fait le suivi psychologique de référencement des patients des cas complexes en collaboration avec le superviseur vers les structures de prise en charge et les organisations partenaires.
- S'assurer que la confidentialité est bien respectée dans le circuit de prise en charge du patient et dans l'archivage de son dossier.
- Former et soutenir les APS et d'autres organisations/partenaires/équipes conformément à la stratégie du programme.
- Organiser et assurer des formations en SMSPS pour les équipes concernées (volontaires, personnel de santé, APS, Sensibilisateurs…)
- Reporting : Contribuer aux rapports institutionnels (trimestriels et autres) ; Recueillir les statistiques du programme, les compiler et contribuer à l'analyse.
- Se conformer aux normes de HI en matière de prise en charge santé mentale et psychosociale
- Collecter les informations relatives à la situation sur le terrain et en faire part au superviseur et autres
- Réaliser des traductions orales et écrites lorsque nécessaire.
- Informer son supérieur de toutes irrégularités susceptibles d'entraver le bon déroulement de ses attributions.
- Contribuer au mapping régulier des acteurs intervenant dans la prise en charge des victimes de conflits

Mission 2 – Activités spécifiques liées au projet

- Assurer le soutien psychologique individuel des patients présentant des signes d'une souffrance psychologique
- Aider les personnes à diminuer les symptômes psychologiques
- Identifier les personnes souffrant des troubles mentaux plus sévères et référer aux services de spécialité.
- Connaitre et pouvoir conseiller les techniques de gestion du stress.
- Organiser des activités en rapport avec les dyades.
- Administrer les échelles d'évaluation cliniques au début et à la fin de la prise en charge
- Travailler sur la régularité des rendez-vous des patients référés en Santé Mentale et soutien psychosocial
- Présentation et participation active dans les discussions des cas cliniques

Mission 3 – RELATIONS DE TRAVAIL

- Interagit avec tout le personnel du HI en lien travaillant pour le programme spécifique (équipe santé, protection, réadaptation physique, MEAL etc…)
- Il élabore, planifie et fait le rapport de ses interventions, en échangeant notamment sur les défis à relever.
- Il interagit avec le personnel de santé des formations sanitaires soutenues par le programme.
- Il interagit avec les chefs de communauté/ leaders, les différentes autorités et administrations, la population et les autres personnes influentes de la communauté.
- Il interagit avec autres intervenants dans le domaine de la santé mentale et support psychosocial.
- Il maintient une communication régulière avec le superviseur et le Spécialiste, en fournissant des données et des mises à jour du programme.

Mission 4 – RESPONSABILITÉS D'ENCADREMENT

- Supervision technique activités agents Psychosociaux/mobilisateurs communautaires impliqués dans la prise en charge des bénéficiaires.

Mission 5 – TÂCHES SUPPLÉMENTAIRES

- Assure le suivi de la correspondance et des messages professionnels échangés avec les contacts et les départements concernés.
- Comprend les objectifs du programme et a une bonne connaissance des autres parties prenantes (selon les besoins du poste).
- Collecte et diffuse de l'information pour améliorer la compréhension par HI de l'environnement, de la situation humanitaire et des interventions menées.
- Représente HI de manière appropriée pendant les activités, lors des réunions et sur le terrain, et évite tout comportement qui pourrait porter atteinte à l'image de l'institution.
- Prend en charge son perfectionnement et son développement professionnels.

III. PROFIL RECHERCHE

1. Diplôme/Formation :

- Licence en Psychologie Clinique
- Parfaite maîtrise du français et les langues de la localité (Kikongo ; lingala etc…)

- Parfaite maîtrise des outils informatiques.

2. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE ET COMPETENCES :

- Expérience dans le domaine des programmes de santé mentale et soutien psychosocial.
- Avoir travaillé dans un contexte humanitaire constituerait un avantage.
- Bonne maîtrise de l'intelligence émotionnelle et bonne communication (interne et externe)
- Éthique professionnelle et fondée sur des principes en SMSPS
- Approche de santé publique et communautaire
- Leadership
- Responsabilité
- Orientation bénéficiaire et clients
- Travail en équipe et sous pression.

3. OBLIGATIONS GÉNÉRALES

- Comprend et respecte les politiques institutionnelles en vigueur chez HI
- Respecte l'éthique et la déontologie du psychologue clinicien
- Se conforme en tout temps au règlement du personnel et aux règles de sécurité.
- Représente HI et fait preuve de professionnalisme en tout temps.
- Instaure et maintient un environnement de travail agréable et favorable avec ses collègues et supérieur-e-s hiérarchiques.
- Respecte la plus stricte confidentialité dans toutes ses tâches, dans l'intérêt des employé-e-s et du HI.
- Peut être appelé-e à accomplir des tâches non mentionnées dans ce descriptif de poste et à apporter un soutien à d'autres départements si nécessaire.

CONDITIONS POUR POSTULER

Etape 1 :

Pour postuler, veuillez remplir le formulaire via le lien ci-dessous au plus tard le 26 Mars 2024 à 16 heures

https://forms.office.com/e/BwFMGCA65A?origin=lprLink

Etape 2 :

Veuillez envoyer par e-mail à l'adresse suivante : recrutement@rdc.hi.org, les documents ci-dessous avec la référence **« Offre N°003/2024, Psychologues-Kwango » Au plus tard le 26 Mars à 16 heures.**

- ✓ Une lettre de motivation synthétique **(1 page maximum)** ne reprenant pas les données du CV mais permettant d'identifier les raisons du candidat à postuler ;
- ✓ Un curriculum vitae **en 3 pages maximum** (contenant les coordonnées téléphoniques et l'adresse email du candidat ainsi que trois (3) personnes de référence qui seront amenées

à être contactées dans le cadre de la procédure de sélection). **Attention toute omission d'expérience en ONG ou d'invention/modification d'expérience sur le CV entrainera une élimination immédiate du processus de recrutement, quelle que soit l'étape.**

N.B : Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas traités, toutes lettres de motivation ne répondant pas à la question exigée ne seront pas traitées.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour participer aux tests.

Handicap International s'engage à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre toutes formes de discriminations à l'embauche.

Handicap International est attaché au principe de la diversité et encourage tout particulièrement les candidatures des personnes en situation de handicap et des femmes.

Nous encourageons sincèrement les candidats en situation d'handicap à spécifier le type d'handicap sur le CV et la lettre de motivation pour la préparation d'un équipement approprié.

Handicap International est engagé dans la protection de l'enfance et la protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels.

Handicap International a une tolérance zéro à l'encontre des violations du code de conduite en vigueur au sein de l'organisation (ex : fraude et corruption, protection contre l'exploitation et les abus sexuels, harcèlement et intimidation, etc.).

Le candidat sélectionné devra s'engager à adhérer et à respecter ces politiques institutionnelles éthiques ainsi que le code de conduite.

Aucun employé d'Handicap International n'a le droit de demander un paiement en espèces ou l'échange de faveurs de quelque nature que ce soit en contrepartie d'un traitement préférentiel dans le processus de recrutement. Cela est contraire à la politique d'HI et si vous êtes approché(e) par un membre du personnel pour de l'argent ou des faveurs, ou si vous êtes empêché(e) de quelque façon que ce soit à faire partie du processus, prière de contacter le responsable de la base où le recrutement a lieu ou de signifier par email la situation rencontrée : ligne.plaintes@rdc.hi.org.

Fait à Kinshasa, le 11/03/2024